

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1) Nos prestations :

### \*L'hébergement locatif (Mobile home, chalet ou appartement) :

Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'après versement d'un **acompte (30%)** du montant du séjour + frais de réservation) sous 14 jours puis du **solde** du séjour **payable 1 mois avant la date d'arrivée**. Sans règlement de votre part dans les délais prévus, votre séjour sera annulé et les sommes versées seront perdues. Aucune modification n'est possible pendant le mois précédant votre arrivée. Le forfait inclut l'eau, le gaz, l'électricité et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations, et espace aquatique. Les arrivées s'effectuent à **partir de 16 heures** (15h en basse saison). Le départ doit avoir lieu **avant 11heures**.

Il est strictement interdit de fumer dans nos locations.

### A votre arrivée (à partir de 16h en haute saison, 15h en basse saison) :

Une **caution de 150 €** vous sera demandée par chèque ou par empreinte de carte bancaire sur laquelle pourront être déduits les frais occasionnés par des dégradations éventuelles.

### A votre départ (avant 11h) :

Il sera nécessaire de laisser la location dans un état de propreté impeccable. La caution vous sera restituée en fin de séjour. Les dégradations, le matériel manquant ou le ménage si celui-ci n'est pas effectué par vos soins seront facturés et déduits des cautions.

**Choix d'un emplacement ou d'un habitat précis :** le choix d'un emplacement ne peut être satisfait qu'en fonction de nos possibilités d'accueil lors de votre réservation ou de votre arrivée.

**Les activités annexes :** toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, notamment en raison des conditions climatiques, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

## 2) Réservation

Votre réservation sera considérée comme ferme à la réception de votre contrat de réservation signé et rempli, accompagné d'un acompte s'élevant à 30 % du montant total de votre séjour + les frais de réservation, et éventuellement de la garantie annulation. Les frais de réservation et la garantie annulation sont à votre charge et sont non remboursables.

Mode de paiement acceptés : espèces, chèque, carte bancaire (carte bleue, visa, MasterCard) et chèques vacances.

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement.

## 3) Conditions d'annulation sans assurance (par lettre recommandée)

Pour les locations : (le cachet de la poste faisant foi)

- jusqu' à 90 jours avant la date d'arrivée : acomptes remboursés, sauf les frais de réservation (25€)

- de 90 jours à 30 jours avant la date d'arrivée : acomptes non remboursés

- de 30 jours à 0 jour et non présentation : 100% du montant du séjour non remboursés

COVID 19 : Dans l'hypothèse où des mesures gouvernementales empêcheraient la réalisation de votre séjour (confinement, limitation de déplacement ou interdiction d'accueillir du public) nous nous engageons à vous rembourser les sommes avancées pour votre séjour.

## 4) Garantie Annulation et assurance

A souscrire simultanément à la réservation : voir le document joint à ce courrier.

## 5) Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.

## 6) Animaux

Les animaux sont acceptés dans le camping, à l'exception des chiens de catégorie 1 et 2. Un supplément de 3€ par nuit vous sera facturé pour l'accueil de votre animal. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires. Les animaux ne doivent pas être laissés seuls dans les locations. Un forfait ménage/désinfection pourra être facturé si les locations ne sont pas laissées dans l'état de propreté impeccable.

## 7) Médiation de la consommation

En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : Medicy 73 boulevard de Clichy 75009 Paris / Téléphone: 01 49 70 15 93.

# ASSURANCE ANNULATION + INTERRUPTION DE SEJOUR

Notre partenaire Gritchen Affinity vous propose une assurance Annulation et Interruption optionnelle. Le tarif est de **2.9% du coût du séjour (base + suppléments)**.

Retrouvez les conditions générales d'assurance complètes ici : <https://www.campez-couvert.com/pour-les-particuliers/prendre-connaissance-des-cga/cga/>

**Campez Couvert** vous permet de bénéficier de l'assurance séjour la plus complète du marché.

En plus des garanties d'annulation et interruption, Campez Couvert couvre la maladie COVID-19.



## Raisons médicales

Maladie grave y compris COVID, accident grave ou décès, contre-indication et suite vaccination, complications dues à l'état de grossesse.



## Raisons personnelles

Convocation en vue d'adoption d'un enfant, d'un examen de rattrapage ou d'une greffe d'organe, etc.



## Dommmages graves à votre véhicule

Dans les 48h avant le 1er jour du séjour.



## Raisons professionnelles

Suppression ou modification des dates de congés payés, licenciement économique ou rupture conventionnelle, mutation professionnelle, obtention d'un emploi, etc.

Retrouvez l'ensemble des conditions générales d'assurance sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)



**Autres garanties :** Dommages graves dans les locaux professionnels ou privés (incendie, explosion, dégâts des eaux, vol, catastrophes naturelles), interdiction du site, empêchement pour se rendre sur le lieu de séjour, vol de carte d'identité, permis de conduire ou passeport, refus de visa par les autorités du pays, refus d'embarquement en cas de prise de température.



## Cas contact

Présentant des symptômes du Covid-19 confirmés par un avis médical ou ayant été en contact à risque élevé avec une personne contaminée.

**NOUVEAU !**

## Que faire en cas d'annulation ou d'interruption de séjour ?



### 1 AVERTISSEZ VOTRE LIEU DE RÉSERVATION

de votre désistement, retard ou interruption



### 2 DÉCLAREZ VOTRE ANNULATION OU INTERRUPTION DE SÉJOUR

→ EN LIGNE : [www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre](http://www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre)

→ PAR EMAIL : [sinistres@campez-couvert.com](mailto:sinistres@campez-couvert.com)



### 3 VOUS ÊTES REMBOURSÉ\* EN 48H

après réception de votre dossier !  
\*sous déduction de votre franchise

**SB SAFEBOOKING**  
L'ASSURANCE EN LIGNE

DISPONIBLE SUR  
**Google play**

Télécharger dans  
**l'App Store**



**SIMPLE, RAPIDE ET CONNECTÉ !**

**DÉCLAREZ VOTRE SINISTRE SUR VOTRE MOBILE**

Découvrez notre application smartphone **Safebooking®**,  
Déclarez, suivez et complétez votre déclaration en temps réel...

Mutuaide  
Assistance

gritchen  
TOLÈDE & ASSOCIÉS

Gritchen Tolède & Associés - Société de courtage en assurances

SIEGE SOCIAL : 27 Rue Charles Durand - CS 70139 - 18021 BOURGES Cedex - France

ORIAS 15000426 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - SIRET 807 925 441 00014 - Capital social : 10 000 €

Document non contractuel | Ne pas jeter sur la voie publique | Crédit photo : © istockphoto.com - Bicho\_rato